

PROGRAMME DE FORMATION – CAT.B

Objectifs

Formation permettant aux participants d'acquérir un minimum de connaissances et :

1. D'appliquer correctement la réglementation des marchandises dangereuses;
2. De connaître ses responsabilités;
3. D'identifier les 9 classes de danger des marchandises dangereuses;
4. D'utiliser la liste alphabétique des marchandises dangereuses;
5. De suivre les instructions d'emballage;
6. De marquer et étiqueter un colis de matières infectieuses de catégorie B;
7. De reconnaître et appliquer les divergences des états et de compagnies aériennes;
8. De suivre les procédures d'urgence en cas de fuite ou d'incident.

Personnel concerné :

1. Expéditeurs

Programme :

1. Introduction et objectifs de la formation ;
2. Définir ce que sont les Marchandises Dangereuses ;
3. Responsabilités de l'Expéditeur ;
4. Appliquer les divergences d'Etats ou des Opérateurs ;
5. Classification et identification ;
6. Les dispositions spéciales ;
7. Les instructions emballages;
8. Le marquage et l'étiquetage ;
9. La documentation et la LTA ;
10. La check-list ;
11. L'examen final.

Durée : 1 jour

Méthode pédagogique :

1. Livre I.A.T.A. ;
2. Formation dispensée avec un maximum de 12 participants et un minimum de 2 participants ;
3. Support de cours ;
4. Présentation power point ;
5. Exercices pratiques.

Validation :

Un diplôme sera remis à tout participant réussissant l'examen final sinon une attestation de stage sera délivrée.